

Projet de réseau

2015-2019

« Lutter contre les inégalités scolaires liées aux origines sociales pour la réussite de tous »

circulaire n°2014-077 du4-6-2014

1 Introduction

Le réseau d'éducation prioritaire de la Fontaine d'Ouche fait partie des nouveaux réseaux créés suite à la refondation de l'éducation prioritaire à la rentrée 2015.

Comme la présentation du diagnostic partagé ci-après le montrera, cette absence d'antériorité en éducation prioritaire ne signifie pas pour autant que le travail en réseau ne préexistait pas. En effet, depuis la rentrée 2013, un projet des écoles de la Fontaine d'Ouche est mis en œuvre sur le quartier et se décline en de nombreuses actions concrètes. Par ailleurs, le quartier de la Fontaine d'Ouche étant concerné depuis de nombreuses années par la politique de la ville, un travail partenarial soutenu, aussi bien au collège que dans les écoles, permet une meilleure prise en compte des spécificités de ce territoire à travers la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnements des élèves et des familles (CLAS, PRE, projets de la commission parentalité...)

Le classement en éducation prioritaire est l'occasion d'amplifier cette dynamique. Ces jalons posés sont un levier puissant pour concevoir un projet de réseau ambitieux, visant une meilleure réussite scolaire des élèves du quartier.

2 Identité du territoire et du réseau

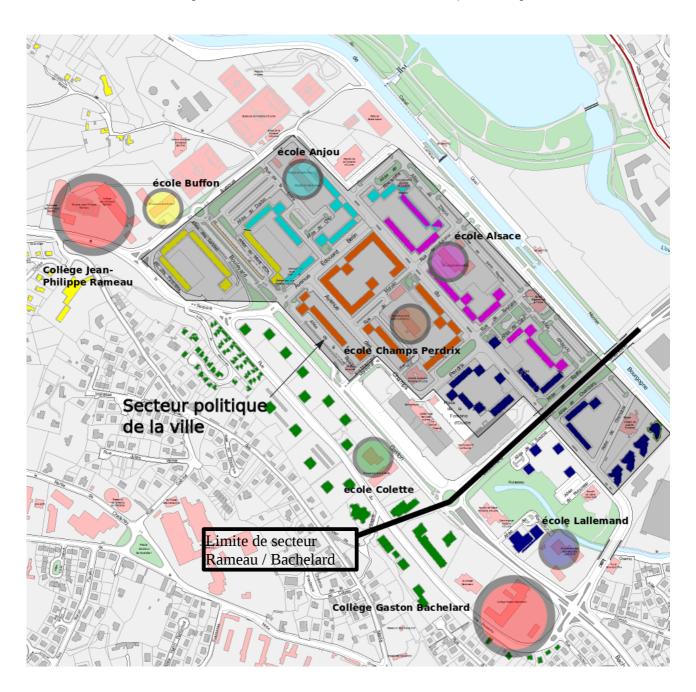
Composition du réseau

IEN-1^{er} degré: M. Alain Niermont – ien.dijon-ouest@ac-dijon.fr

Principal du collège : M. Philippe Brassac - Ce.0211357l@ac-dijon.fr

Coordonnateur du réseau : M. Jean-Baptiste Durand - coord.rep-fontainedouche@ac-dijon.fr

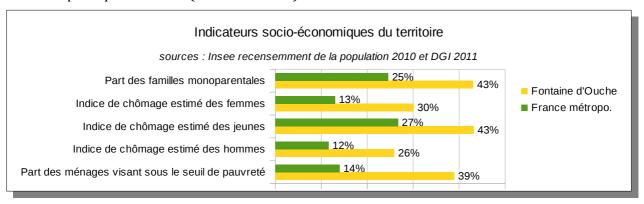
- 1 collège : Jean-Philippe Rameau
- 5 groupes scolaires : Alsace, Anjou, Buffon, Champs Perdrix et Colette
- 1 unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A) au collège Rameau
- 3 unités localisées pour l'inclusion scolaire dans les écoles Anjou, Champs Perdrix et Colette.

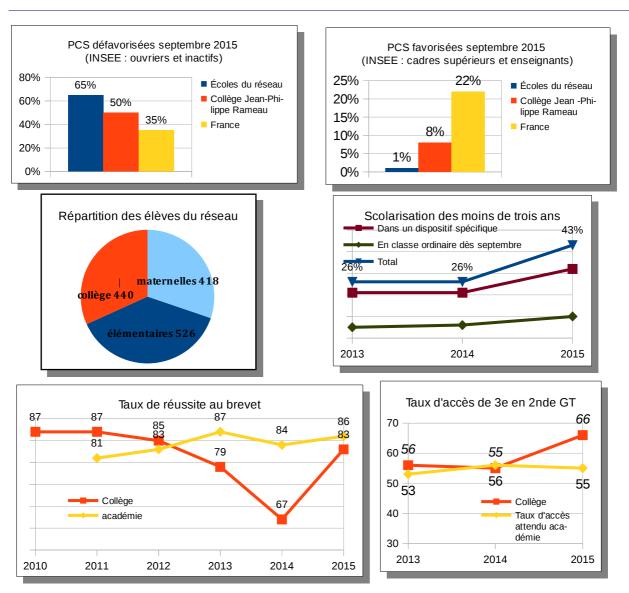


Le quartier de la Fontaine d'Ouche

Le réseau d'éducation prioritaire de la Fontaine d'Ouche est situé dans un quartier périphérique de la commune de Dijon socialement défavorisé. Le quartier compte 9300 habitants (INSEE RP 2011) dont 59,4 % vivent dans un logement social et 80 % sont domiciliés sur un secteur politique de la ville (Dijon 12,5 %; France 14,6%).

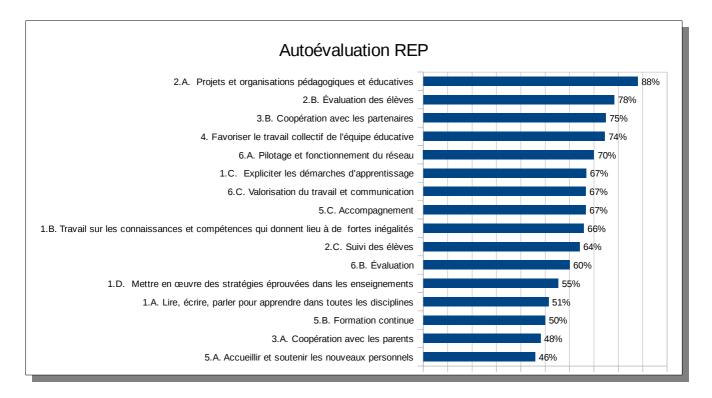
Les indicateurs socio-économiques présentés ci-dessous ne concernent que la partie du quartier classée en politique de la ville (7 406 habitants).





Projet de réseau REP FO – 2015/2019

Le bilan ci dessous synthétise les réponses aux autoévaluations conduites au collège et dans l'ensemble des 10 écoles du réseau. Les résultats ont été pondérés de la façon suivante : 1/3 collège - 1/3 écoles maternelles - 1/3 écoles élémentaires



Le diagnostic, tant qualitatif que quantitatif, fait apparaître les points forts suivants :

- Les résultats des élèves après le collège : les taux d'accès en seconde GT sont conformes ou supérieurs au taux attendu sur ces trois dernières années et le taux de passage en première GT est lui aussi très élevé (92 % pour 2014/2015). Un objectif raisonnable pourrait être de maintenir ce niveau élevé de réussite des élèves.
- la conduite, au sein du collège et des écoles du réseau, de nombreux projets interdisciplinaires, interécoles (rencontres artistiques et sportives), inter-degrés (défi-langues, cross, mise à disposition de salles du collège...) ou dans le cadre de la liaison GS/CP.
- le partenariat est salué par tous les acteurs comme un autre point fort du réseau : des actions en lien avec les structures municipales, les associations, le contrat de ville, la CAF, le conseil départemental, le programme de réussite éducative sont conduites depuis de nombreuses années. Maintenir ces liens qui participent à améliorer la continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant et à conforter la réussite éducative des élèves les plus fragiles doit être une priorité pour les années à venir.
- la scolarisation des moins de trois ans, particulièrement forte grâce à l'ouverture d'un deuxième dispositif d'accueil à la rentrée 2015.
- le recrutement du collège qui conserve une certaine mixité sociale à préserver notamment par l'intermédiaire d'une offre éducative diversifiée de qualité.
- les groupes de concertation en place : rencontres régulières des directeurs, conseils de cycles de quartier.
- La stabilité de l'équipes des professeurs du collège.
- des réunions de suivi des élèves en grande difficulté et en décrochage sont régulièrement tenues, y
 compris avec les partenaires, dans différentes instances: la commission de suivi au collège, les réunions
 mensuelles de l'équipe pluridisciplinaire de réussite éducative, les conseils de cycles dans les écoles qui
 bénéficient de la présence de deux antennes complètes du RASED.
- l'appui de maîtres supplémentaires du dispositif plus de maîtres que de classes (3 postes)

4 Axes prioritaires de travail

L'état des lieux et l'autoévaluation conduite dans le réseau ont également mis en évidence des points faibles.

De nouveaux axes de travail sont ainsi programmés. Tous participent à conduire les élèves vers davantage d'autonomie et à favoriser leur engagement dans les activités scolaires.

un premier axe concernant les apprentissages et la maîtrise du socle commun (première priorité du référentiel de l'EP) :

Les résultats des autoévaluations et les échanges au sein des équipes pédagogiques mettent en évidence une préoccupation partagée sur ce qui constitue le cœur de la mission des enseignants : garantir à tous les élèves la maîtrise du socle commun. C'est en effet dans certains domaines de cette priorité absolue que les objectifs sont les plus faiblement atteints.

- Le domaine 1A, « lire, écrire parler pour apprendre dans toutes les disciplines » présente une forte marge de progression : l'item concernant le travail collectif sur la didactique en français « Des moments de travail en équipe sont spécifiquement consacrés aux pratiques de construction du langage et d'approche de l'écrit dans les enseignements. » est particulièrement déficitaire. C'est pourquoi la mise en place d'outils communs au réseau entamée cette année est une priorité première qui vise à garantir pour davantage d'élèves et notamment les plus fragiles, la maîtrise du socle commun. L'organisation de projets en inter-degrés (prix littéraire du REP) pourra également prendre toute sa part dans l'acquisition de compétences d'écriture, de lecture, mais aussi de compétences numériques et citoyennes.
- Le domaine 1D « mettre en œuvre des stratégies éprouvées dans les enseignements » et tout particulièrement sur les usages du numérique.

- un deuxième axe concernant l'évaluation (domaine 2B du référentiel pour l'EP).

Si, chacun de leur côté, les écoles du réseau et le collège ont globalement des résultats élevés dans ce domaine,, la recherche d'une plus grande cohérence entre les pratiques reste à construire, notamment en ce qui concerne :

- les bilans scolaires pour expliciter les acquis, les améliorations attendues et les compétences restant à acquérir.
- la mise en œuvre d'évaluations diagnostiques à l'échelle du réseau. Cette préoccupation est très largement partagée par les enseignants des écoles et du collège. En même temps qu'elle est une opportunité, la naissance du nouveau cycle 3 CM1/CM2/6ème nous oblige en effet à aborder la cohérence et la progressivité des apprentissages et des méthodes de travail au sein du cycle.

- un troisième axe (priorité 3 du référentiel) concernant le partenariat avec les familles

Depuis quelques années, de nombreuses initiatives internes aux écoles, au collège ou menées dans un cadre partenarial ont vu le jour dans le but de rapprocher les familles de l'école et l'école des familles. Les équipes du réseau sont sensibilisées à cet enjeu et, même si les avancées sont réelles, le diagnostic qu'elles posent est sans appel : il faut aller plus loin.

Il s'agit donc désormais d'évaluer les effets concrets de ces dispositifs et, le cas échéant, de conforter voire d'amplifier la dynamique : étendre les dispositifs testés ici ou là quand ils répondent aux besoins, les généraliser quand c'est possible et souhaitable, les décliner avec toujours plus d'ambition.

- un quatrième axe concernant l'ouverture culturelle et la citoyenneté

Les échanges avec les équipes pédagogiques du réseau, notamment en conseil de maîtres et conseil pédagogique, ont mis en lumière les nombreux projets culturels et citoyens déjà en cours : une classe patrimoine, des projets interdisciplinaires (la Marianne du collège), des projets en lien avec le conservatoire de Dijon, la bibliothèque, les associations et intervenants municipaux, des résidences artistiques... Ces actions répondent à un besoin pour des élèves dont la fréquentation des nombreux lieux culturels de l'agglomération est bien souvent limitée à ce qui est proposé sur les temps scolaires et périscolaires.

Comme le nouveau socle commun de compétences de connaissances et de **culture** y invite, le projet de réseau doit être l'occasion de réaffirmer l'importance de proposer un parcours culturel ambitieux pour tous. C'est aussi un axe de travail pour lequel le partenariat peut encore progresser, notamment en ce qui concerne la complémentarité scolaire / périscolaire / extrascolaire.

5 Conclusion

Le projet tel qu'il a été rédigé ne prétend en aucun cas à l'exhaustivité. N'y figure pas notamment des actions importantes du réseau qui sont installée depuis plusieurs années et qui seront poursuivies (liaison GS/CP, rencontres sportives et culturelles inter-écoles, liaison inter-degré). Ce projet est le résultat d'un diagnostic partagé qui met en avant quelques chantiers prioritaires.

Les 4 axes retenus s'inscrivent à la fois dans la continuité du travail engagé mais comportent également quelques actions nouvelles dont l'objectif premier est d'assurer la réussite scolaire des élèves du réseau. Il prend en compte les spécificités du territoire de la Fontaine d'Ouche, tant ses fragilités économiques, sociales, culturelles que ses atouts : un fort maillage institutionnel, un tissu associatif important, des équipes enseignantes mobilisées.

Ces actions phares à mettre en œuvre prioritairement dans les quatre prochaines années feront l'objet de fiches actions plus détaillées et d'une évaluation continue par les équipes pédagogiques.

Afin de prendre en compte les inévitables évolutions des besoins et de mieux inscrire les actions dans un calendrier précis, le projet de réseau fera l'objet d'un avenant pour chaque année scolaire. Ainsi, le projet n'est pas figé et vivra au gré des réussites et échecs futurs.

Les dispositifs particuliers relevant de l'éducation prioritaire feront également l'objet d'une concertation et de la rédaction de fiches actions :

- l'accompagnement continu des élèves de sixième
- le dispositif « école ouverte »
- le dispositif plus de maîtres que de classes (3 postes)
- l'accueil des moins de trois ans

En ce qui concerne le volet formation et accompagnement des équipes, des actions prioritaires sont également programmées :

- l'organisation d'un temps de formation des personnels arrivant dans le réseau en amont de la rentrée des classes avec diffusion d'un livret d'accueil.
- L'association aux conseils de cycles des écoles des enseignants du collège
- la prise en compte des besoins de formation exprimés par les enseignants du réseau

Enfin, si l'axe sur le travail partenarial ne figure pas en tant que tel dans le projet, les partenaires institutionnels et associatifs du quartier sont associés aux instances du réseau (comité de pilotage du REP, comité de pilotage du CLAS, équipe pluridisciplinaire du PRE, commissions thématiques) et sont présents de manière transversale dans le programme d'actions.